



# Gérer un projet contenant un lot amiante (maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre, coordonnateurs SPS)

Formation - Ref. 3222 - Mise à jour le 13/11/2020

Dans le cadre de la gestion d'un projet, la présence d'un lot amiante, qu'il s'agisse d'opérations de sous-section 3 ou d'interventions de sous-section 4, impose la prise en compte d'une réglementation extrêmement complexe et exigeante. Cette formation donne les clés permettant les décisions les plus pertinentes en fonction des caractéristiques du chantier, de sa complexité et des enjeux potentiels liés à l'opération. Complétée par un module supplémentaire optionnel de 3 jours, elle permet par ailleurs de répondre aux exigences de l'OPQIBI et de l'OPQTECC\* dans le cadre d'une certification « maîtrise d'œuvre amiante ».

\* Organismes de certification de l'ingénierie

Public : Encadrement

Durée : 2j

## Programme

1er jour :

- Le contexte général de l'amiante.
  - Les matériaux amiantés, leurs propriétés, leurs utilisations et leurs différents aspects, les pathologies liées à l'amiante, les enjeux liés aux risques
- Le rôle des acteurs.
  - Propriétaire et dossiers amiante, maître d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et CSPS, donneur d'ordre, entreprise générale, entreprise de travaux.
- Mise en œuvre des PGP dans le contexte amiante
- La phase avant-projet.
  - Identification et évaluation initiale des risques liés à l'amiante, repérages avant travaux.
    - Liste des matériaux selon la norme NFX 46-020
- La phase de préparation du marché.
  - Inventaire des pièces constitutives d'un dossier marché.
  - Qualification de l'opération SS3 ou SS4.
  - Contraintes techniques organisationnelles et humaines liées aux travaux et à leur qualification : stratégie d'échantillonnage, emprises du chantier, coactivité, délais (durée des vacances, ...), gestion des déchets, ...
- La phase consultation des entreprises.
  - Visite préalable à la remise de l'offre.
  - Expérience technique (chantiers amiante réalisés).
  - Formations et aptitude du personnel.
  - Certification de l'entreprise

2ème jour :

- Eléments d'appréciation des offres.
  - Le système de management du risque amiante.
  - Les processus (matériaux, techniques, MPC).
  - Les niveaux d'empoussièrement et la VLEP.
  - Les EPI & APR et les confinements.
  - Les modes opératoires et/ou plans de retrait
- La réalisation des travaux.
  - Les points de contrôle

Evaluation des acquis

Effectif maximum : 12 participants

## Objectifs

- Evaluer les risques amiante
- Intégrer le risque amiante dans le montage et la conduite d'une opération en prenant en compte les divers enjeux
- Identifier les critères d'aide à la décision (choix d'un prestataire, commande de repérage, ...)
- Déterminer les rôles des différents intervenants et leurs limites, au regard de la réglementation en vigueur.

## Pré-requis

Connaître l'organisation et la gestion d'un chantier de construction, en tant que maître d'ouvrage ou d'œuvre, ou que CSPS.

## Méthode

Alternance d'apports pédagogiques et d'activités de compréhension et d'application grâce à des outils pratiques lors d'études de cas.

**Sanction de stage :**

Attestation de présence

## Tarif

- **Non-adhérent** : 921 € HT / Participant
- **Intra** : veuillez consulter votre agence OPPBTP